

Le 1er de ces exercices commencera le lundi 19 juillet à 8 h. du soir et se terminera le vendredi suivant au matin. Les retraitantes sont attendues le 1er jour vers 7½ heures.

Les retraitantes qui suivront, s'il y a lieu, commenceront de même chaque semaine, le lundi soir, pour finir le vendredi matin. On devra se faire inscrire à l'avance car le nombre des places est limité.

Pour toutes informations, s'adresser au Couvent de St-Joseph, 70 Chemin Ste-Foy, Québec.

A MONTRÉAL

1ère: du 2 au 6 juillet.

2e: du 9 au 13 juillet, pour les institutrices.

3e: du 16 au 20 juillet.

4e: du 23 au 27 juillet, pour les institutrices.

AVIS: Les retraitantes devront arriver pour le premier exercice lequel aura lieu à 4 hrs du soir.

On devra se faire inscrire à l'avance, car le nombre des places est limité.

Le dernier jour, l'exercice de clôture aura lieu assez tôt pour permettre de prendre les trains de la matinée.

S'adresser au Couvent de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, près Montréal.

Ce que les Canadiens français d'Ontario réclament de par le droit historique et constitutionnel

Le *Droit* d'Ontario, au nom de de la minorité d'Ontario, publiait ce qui suit le 10 février dernier:

“Les Canadiens français d'Ontario veulent:

1.—Le respect de leurs droits sur l'éducation de leurs enfants dans les écoles qu'ils soutiennent de leurs deniers.

2.—L'enseignement efficace des deux langues officielles du Canada pendant tout le cours primaire dans les écoles ou classes fréquentées par leurs enfants.

3.—Le groupement par école ou par classes des élèves à qui les parents veulent faire apprendre les deux langues officielles du Canada.

4.—Des instituteurs capables d'enseigner les deux langues officielles du Canada pour prendre la direction des écoles ou classes fréquentées par les enfants dont les parents exigent l'enseignement du français et de l'anglais.

5.—Leur part des subventions votées chaque année par l'Assemblée législative.

6.—L'inspection unique, catholique et franco-anglaise des écoles séparées fréquentées par leurs enfants.

7.—L'inspection unique et franco-anglaise des écoles publiques fréquentées par leurs enfants.

8.—L'octroi des brevets aux instituteurs et institutrices bilingues qui ont passé avec succès les examens exigés par le Ministère de l'Instruction publique.

Livres de prix

LA LIBRAIRIE LANGLAIS, rue Saint-Joseph, Québec, recevra son importation de “Livres de récompenses” comme d'habitude, et les prix seront à peu près les mêmes que l'an dernier.